

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Nos morts : Le Rd Père Armand Dorsaz,
Charles Berther, avocat

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1948, tome 46, p. 212-214

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



NOS MORTS

Le Rd Père ARMAND DORSAZ

Le 4 juin, mourait à l'Hôpital de Sion, à l'âge de 70 ans, le Rd Père Armand Dorsaz, curé de l'antique église de St-Pierre-de-Clages.

Originaire de Bourg-St-Pierre, mais né en 1878 à Conthey, qui était la patrie de sa mère née Evêquoz, le Rd Père Dorsaz fit ses premières études classiques au collège de St-Maurice qu'il quitta pour entrer dans la Congrégation du Saint Rédempteur où il termina ses études et son noviciat.

Ordonné prêtre, l'impitoyable loi Combes l'oblige à quitter la France, où il se trouvait. Il est envoyé en Irlande comme professeur de théologie et il profite de son séjour pour apprendre la langue anglaise.

Puis, il est appelé à Rome pour diriger les hautes études théologiques. Mais la guerre de 1914 le force de quitter la Ville éternelle et de retourner dans sa patrie où il administra la paroisse de Corsier-Anières, dans le canton de Genève, puis est nommé curé du Petit-Lancy, près de Genève, poste qu'il occupe pendant quelques années.

Vers 1921-22, ses Supérieurs le chargèrent de fonder une maison de missionnaires à Bellières près de Châtel-Saint-Denis.

Depuis lors, rares sont les paroisses de la Suisse romande où n'a pas retenti son éloquence. La prédication est l'un des buts essentiels de la Congrégation à laquelle il appartenait et le Rd Père Dorsaz s'y illustra particulièrement.

Son talent d'administrateur le fit nommer, en 1936, supérieur de la Grande Maison que possède la Congrégation à Uvrier, près de Sion ; il quitte ce poste en 1939 pour retourner pour la seconde fois à Châtel-St-Denis jusqu'à la mort de son frère le Rd Abbé Henri Dorsaz, recteur de St-Pierre-de-Clages, en 1945.

Il remplace alors son frère, dans cet antique prieuré et en devient le premier curé ; c'est au milieu des travaux de

restauration de la plus vieille église du Valais que la mort est venue le surprendre. Il avait dû être transporté à l'Hôpital de Sion quand le mal qui le minait exigea des soins plus spéciaux et c'est là qu'il fut arraché à notre estime et à notre affection.

A côté de cette vie de prédication et de missionnaire si bien remplie, le Rd Père Dorsaz composa plusieurs ouvrages de morale et de religion. En 1921 paraissait son premier livre « Notre Parenté avec les Personnes divines » ce qui donna lieu à une intéressante controverse théologique avec Mgr Fragnière, de Fribourg. Puis en 1929, « La Question Romaine ». La même année, il publia le fruit de quelques-unes de ses conférences dans : « Les Messes de l'Avent » ; en 1930, une étude critique sur : « Thérèse Neumann » ; en 1933, une brochure : « L'Appel du Pape aux laïcs », et en 1939, une étude fort délicate : « Le Contrôle rationnel des Naissances ».

A ce missionnaire dévoué, à cet apôtre de Jésus-Christ, nous adressons dans ces quelques lignes notre pieux souvenir. Il repose maintenant près de son église vénérable embellie, à la fin de ses jours et qui reste le dernier témoin de son activité terrestre, pour laquelle la récompense céleste lui sera donnée par Celui qu'il a fidèlement servi pendant sa vie.

L. J.

Dr CHARLES BERTHER

Avocat

Nous avons connu Charles Berther comme un condisciple plein de santé et de vigueur. Que de fois, durant les instants de récréations, ne l'avons-nous pas vu mesurant ses forces avec les plus « solides » de la classe ?

Né à Camischolas-Sedrun, le 30 avril 1913, Charles Berther, après avoir fréquenté les écoles de son village commençait son Collège chez les Pères Bénédictins de Disentis. Désirant se perfectionner dans la langue française, il vint au Collège de St-Maurice, en automne 1931. Il y suivit les classes d'Humanités et de Rhétorique, puis il retournait chez les Bénédictins, à Sarnen, où il réussissait brillamment sa maturité.

Esprit positif, le droit l'attirait. Il l'étudia successivement à Fribourg, Berne et Rome, et en 1941 il couronnait ses études à Fribourg par une thèse acceptée avec la mention « summa cum laude ».

En possession de ce titre précieux qui ouvre une multitude de portes, C. Berther désirait consacrer son intelligence et ses forces à son cher canton des Grisons. Dès 1943 il était substitut au tribunal de Coire et un bel avenir s'ouvrait devant lui. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Notre condisciple profitait de quelques jours de vacances pour gravir les montagnes de son pays lorsque Dieu le frappa et lui demanda la reddition des comptes.

Certes, nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. Tout nous laisse pourtant croire que notre ami Charles Berther a été compté parmi les bons et fidèles serviteurs du Seigneur. Car étudiant charitable et plein d'esprit, juriste estimé et père de famille dévoué, en tout et partout, il s'est montré chrétien accompli. Jamais il ne quittait son chapelet et au moment de sa mort, le 31 juillet dernier, il l'avait sur lui comme compagnon de route pour son voyage dans l'éternité.

Nous garderons de ce condisciple un souvenir fidèle et nous adressons à sa famille notre profonde sympathie.

H. M.

P. S. — Les nécessités de la mise en page nous obligent à renvoyer plusieurs nécrologies au prochain numéro.